UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A)

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Profil de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

risque faible — risque élevé

Chiffres clés au 30/10/2026

Valeur liquidative	146.62 €	**Nombre de positions**	56
Actif net du fonds	58.84 M€	**Taux d'investissement**	97.86%

Evolution de la performance

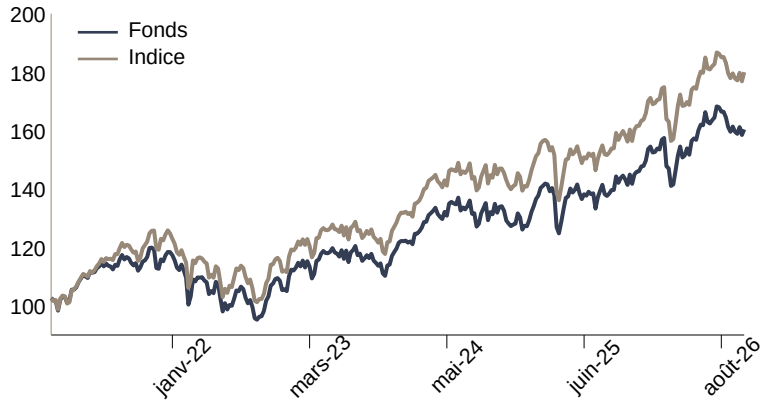

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	0.04%	0.88%	-0.84%
YTD	7.84%	9.30%	-1.46%
3 mois	-2.46%	-1.50%	-0.96%
6 mois	5.90%	6.84%	-0.94%
1 an	11.95%	13.72%	-1.77%
3 ans	44.08%	51.40%	-7.31%
5 ans	37.40%	47.53%	-10.13%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	13.27%	**Ratio de Sharpe**	0.74
Volatilité de l'indice	13.29%	**Ratio d'information**	-1.07
Tracking Error	1.65%	**Beta**	0.99

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A) » le 01/07/2024. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Hannover Rueck Se	Muenchener Rueckver
Schneider Electric S	Vonovia Se
	Axa Sa
	Bnp Paribas
	Anheuser-Busch Inbev

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	8.95%	Technologies
Roche Holding Ag	5.40%	Santé
Novartis Ag-Reg	4.92%	Santé
Nestle Sa	3.89%	Consommation de base
Siemens Ag-Reg	3.80%	Industrie
Allianz Se-Reg	3.29%	Finance
Banco Santander Sa	3.18%	Finance
Schneider Electric S	3.02%	Industrie
Sap Se	3.02%	Technologies
Uff Dynasties Famili	2.89%	Fonds actions
	Total ***42.36%***	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Roche Holding Ag	0.88%	Asml Holding Nv	-1.08%
Novartis Ag-Reg	0.65%	Schneider Electric S	-0.65%
Nestle Sa	0.52%	Banco Santander Sa	-0.64%
Sap Se	0.37%	Safran Sa	-0.35%
Essilorluxottica	0.23%	Intesa Sanpaolo	-0.33%
Total	***2.65%***	***Total***	***-3.05%***

Caractéristiques de la part

Code ISIN :	FR001400PEM4	**Fréquence de valorisation :**	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	**Durée de placement recommandée :**	5 ans
Date de création :	01/07/2024	**Droit d'entrée (max) :**	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	**Frais de gestion direct :**	3.07%
Centralisation :	14:30	**Frais de gestion indirect (max) :**	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		

Commission de surperformance : 15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A)

Répartition par secteurs de la poche actions

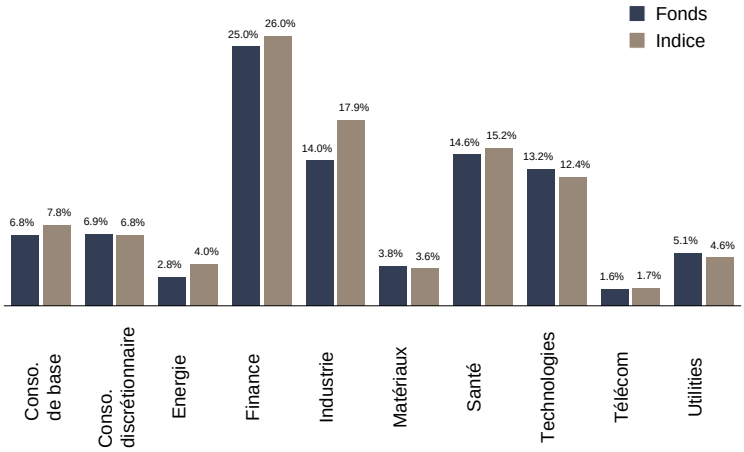

Répartition par pays

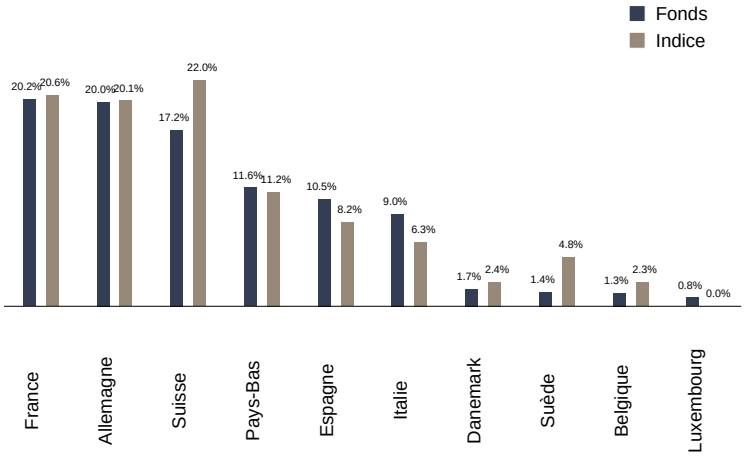

Historique des performances

		janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2026	Fonds	2.66%	3.14%	-9.07%	5.78%	3.86%	4.28%	0.25%	0.21%	-2.70%	0.04%			7.84%
	Indice	2.86%	3.23%	-9.09%	5.98%	3.77%	4.43%	0.10%	0.35%	-2.70%	0.88%			9.30%
2025	Fonds	7.26%	3.87%	-4.21%	-1.18%	4.07%	-1.46%	-0.82%	1.21%	1.72%	1.90%	1.21%	2.57%	16.80%
	Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%	-0.32%	1.43%	1.98%	2.18%	1.28%	2.72%	16.88%
2024	Fonds	2.35%	2.10%	4.51%	-2.03%	2.96%	-1.27%	-0.42%	2.05%	-1.29%	-3.18%	-0.82%	-0.62%	4.11%
	Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023	Fonds	7.49%	1.12%	1.05%	2.34%	-2.22%	2.99%	1.43%	-2.57%	-2.39%	-2.95%	6.65%	3.02%	16.44%
	Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022	Fonds	-3.75%	-4.32%	0.27%	-1.20%	-0.21%	-8.45%	6.62%	-4.63%	-5.11%	7.16%	6.95%	-3.77%	-11.31%
	Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021	Fonds	-1.65%	2.76%	6.20%	2.04%	2.34%	0.84%	0.56%	2.46%	-3.57%	3.93%	-3.95%	5.64%	18.42%
	Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A) » le 01/07/2024. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois d'octobre a été particulièrement agité, sur l'ensemble des zones géographiques. En Europe, la France a occupé le devant de la scène avec la révolte lycéenne et ses pillages ubuesques, dont les images ont fait le tour du monde depuis le 17 octobre. En Amérique du Sud, les élections brésiliennes ont animé les marchés, tandis qu'aux États-Unis, la campagne des élections de mi-mandat (Mid-terms) bat son plein.

Du côté des banquiers centraux, le statu quo a prévalu de part et d'autre de l'Atlantique sur le niveau des taux directeurs. L'information majeure du mois est la démission, annoncée pour le 7 février prochain, de Christine Lagarde de la présidence de la Banque centrale européenne, officiellement pour retrouver sa liberté de parole pendant l'élection présidentielle.

Sur le plan géopolitique, les États-Unis continuent de souffler le chaud et le froid sur leur implication dans le conflit russo-ukrainien, entre allègement des sanctions sur le diesel russe un jour et livraison de 500 missiles Patriot à l'Ukraine un autre.

Au Moyen-Orient, le conflit a été totalement éclipsé par les élections législatives israéliennes, qui ont abouti à une Knesset fracturée au sein de laquelle une majorité de 61 sièges sera difficile à dégager. Seul le niveau du baril de pétrole rappelle aux marchés qu'une sortie de crise n'est probablement pas imminente.

Dans ce contexte, les taux d'intérêt sont restés très volatils en octobre, dans le prolongement de septembre. Deux éléments ont toutefois contribué à stabiliser quelque peu les courbes : le maintien par Moody's de la note de la France à Aa3 avec une perspective négative, et le choix des banques centrales de ne pas accélérer le cycle de hausse des taux.

Sur les marchés actions, les performances des grands indices mondiaux ont été disparates. Le CAC 40 a quasiment fait du surplace, l'Eurostoxx 50 a perdu plus de 2 %, tandis que le Stoxx 600 a progressé de plus de 2 %, porté par une forte rotation sectorielle qui a principalement bénéficié aux valeurs suisses, très défensives, et, dans une moindre mesure, aux valeurs britanniques.

Au cours du mois, plusieurs arbitrages ont été réalisés dans le portefeuille. Schneider Electric a été renforcé à la suite de l'acquisition de PTC, tandis que des profits ont été pris sur AB InBev. Dans la réassurance, Munich Re a été sortie au profit d'Hannover Re, arbitrage qui s'est révélé favorable sur la période. BNP Paribas et AXA ont également été réduits afin de diminuer l'exposition à la France, tandis que la position en Vonovia a été intégralement cédée.

En matière d'attribution, le fonds sous-performe légèrement son indice sur le mois. Les principaux soutiens proviennent de la consommation discrétionnaire et de la santé. Les industrielles contribuent également positivement à hauteur de +5 pb, malgré une sélection de titres défavorable, compensée par un effet d'allocation positif. À l'inverse, les financières constituent le principal point faible du mois. Le secteur pâtit principalement de la sous-pondération de l'assurance et de la contribution négative des banques.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A)

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 01/06/2018 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.

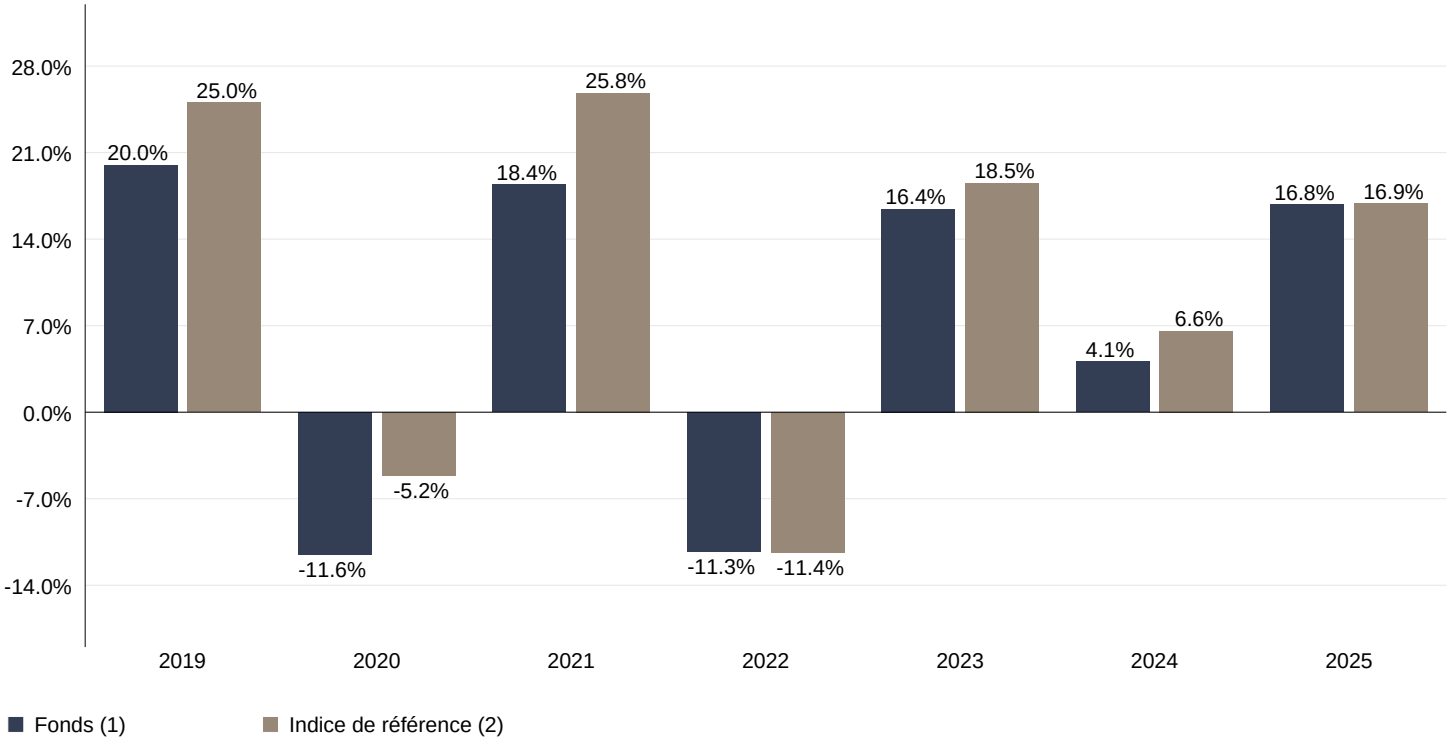

(1) Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A) » le 01/07/2024.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Date de création : 01/06/2018

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A)

Risque ESG

	Score	Couverture
Fonds	15.4	95.68%
Indice	15.9	100.00%

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/10/2026	Fonds	Indice	Relatif
Total	1620	2142	-522

Risque par pilier

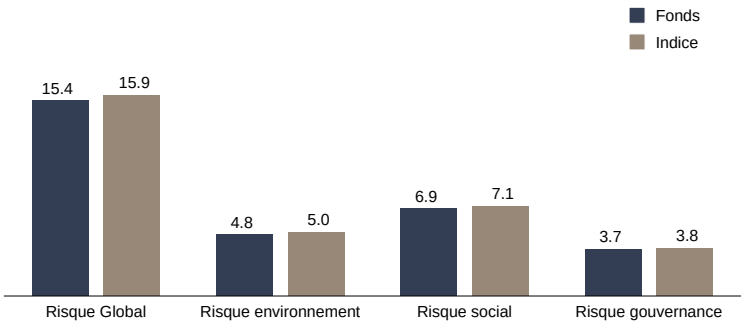

Répartition par risque ESG

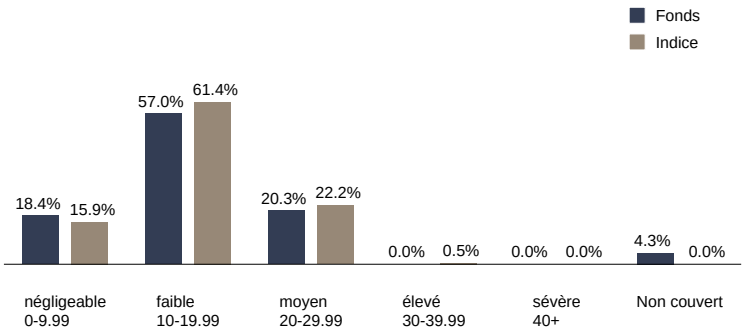

Top 10 émetteurs : risque ESG

Nom	Poids	Risque ESG
Schneider Electric S	3.09%	7
Asml Holding Nv	9.15%	9
Caixabank Sa	1.29%	9
Banco Bilbao Vizcaya	1.67%	10
Banco Santander Sa	3.25%	10
Unicredit Spa	1.55%	11
Investor Ab-B Shs	1.41%	11
Industria De Diseno	1.40%	11
Novartis Ag-Reg	5.03%	11
Sap Se	3.08%	11
Total	***30.91%***	

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Siemens Energy Ag	0.98%	35710
Bper Banca	1.05%	8749
Airbus Se	1.86%	6722
Ing Groep Nv	1.66%	5189
Caixabank Sa	1.29%	3824
Commerzbank Ag	0.93%	3680
Arcelormittal	0.87%	3643
Unicredit Spa	1.55%	3248
Banco Santander Sa	3.25%	3177
Banco Bilbao Vizcaya	1.67%	2803
Total	***15.11%***	

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés) et ne pas avoir un rique ESG sévère (note supérieure à 40). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non couverts ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie…). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Méthodologie MorningStar Sustainalytics

Notre évaluation des risques ESG repose sur la méthodologie officielle Morningstar Sustainalytics ESG Risk Ratings. Cette approche rigoureuse permet de mesurer le degré de risque économique non géré lié aux enjeux ESG, en combinant une analyse de l'exposition aux risques et de la capacité de gestion de l'entreprise. Elle garantit une comparabilité entre entreprises et secteurs grâce à une notation standardisée et dynamique. Les entreprises sont classées dans cinq catégories de risque ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère, sur une échelle ouverte allant de 0 à plus de 40.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.